MOTION

FAITE

PAR RENÉ GIRARDIN,

A l'Assemblée des Amis de la Constitution,

Imprimée suivant le vœu de cette Société, &c.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1790.

MOTION

FAITE

PAR RENÉ GIRARDIN,

A l'Assemblée des Amis de la Constitution,

MESSIEURS,

LA propoſition de l'Eſpagne qui devoit être portée à l'Aſſemblée Nationale, a été différée : peut-être veut-on la faire précéder par l'intrigue, ou la faire arriver à l'improviſte. Les véritables Amis de la Conſtitution doivent donc examiner à l'avance quelle eſt la réponſe la plus convenable dans une queſtion où il s'agit de la tranquillité du Royaume, de l'honneur du Nom François, ou de la perte abſolue de la France.

En vain, Meſſieurs, l'Aſſemblée Nationale demanderoit-elle des explications de l'exactitude deſquelles l'on ne pourroit jamais être aſſuré ; en vain voudroit-elle nommer un Comité pour pénétrer dans le labyrinthe tortueux de la politique des Cours : ce ſeroit prêter le flanc

à l'intrigue ; ce ſeroit s'engager ſoi-même dans un abyme de ténèbres dont il faut à jamais fermer toutes les iſſues : en un mot, ce ſeroit tomber dans le piége le plus funeſte, celui de ſe laiſſer aller à jouer au fin avec des Miniſtres qui ſeront toujours les *Maîtres ès Arts* en ce genre d'eſcrime.

Un Membre de cette Aſſemblée vous a préſenté d'excellentes obſervations ſur la nature des frontières de la France, & de ſes rapports de politique extérieure. Mais quand il ſeroit poſſible de ſe flatter que la Cour voudroit adopter tout-à-l'heure les Alliances les plus conformes à l'intérêt du Royaume, & le ſyſtême le mieux combiné pour maintenir ce qu'on appelle l'équilibre de l'Europe, qui peut vous répondre que, d'un inſtant à l'autre, les trois grandes Puiſſances de l'Allemagne ne conçoivent le projet de ſe la partager, comme elles ont déja fait la Pologne ? Eh, quelle confiance, quelle baſe certaine, un Peuple qui vient de donner le premier exemple d'un grand effort vers la reſtauration générale des Droits de l'Homme & de la Liberté, pourroit-il jamais établir ſur la parole du deſpotiſme & de ſes Miniſtres ?

Je paſſe aux raiſons péremptoires de la vérité des faits & de notre ſituation.

Ce n'eſt qu'avec la plus ſévère économie, & par des moyens encore *incalculables*, que l'on peut eſpérer de parvenir à relever la France d'une ruine effroyable dans laquelle les Miniſtres n'ont ceſſé de la précipiter ;

dans une telle ſituation, comment oſent-ils encore propoſer, ſoit *directement*, ſoit *indirectement*, de nous engager dans une guerre au dehors ?

Certes, lorſqu'une choſe eſt phyſiquement impoſſible, il n'y a lieu à délibérer; mais en ſuppoſant même que cela fut encore poſſible aux dépens de nos dernières reſſources, l'Aſſemblée Nationale ne devroit pas héſiter un moment ſur le refus le plus poſitif de prêter jamais l'oreille à aucune propoſition de ce genre : car, autrement, ce ſeroit agir elle-même contre ſes propres Décrets; ce ſeroit conſommer, dans tous les ſens, la deſtruction de la France; ce ſeroit ſe déshonorer auſſitôt aux yeux de l'Univers.

En effet, ne ſeroit-ce pas manquer eſſentiellement à la raiſon, à la probité, que de concevoir ſeulement l'idée de biaiſer, ou même de temporiſer ſur ce que l'on ne peut ni ne doit faire ? Qui pourroit, à cette conduite, reconnoître des hommes francs & libres ?

Le temps eſt venu d'être vrais, & conſéquents, ſi l'on ne veut reconſtruire l'édifice du deſpotiſme que l'on a détruit à ſi grands frais.

En ce jour de nos deſtinées, ce n'eſt pas à l'Eſpagne ſeule que la France doit répondre ; c'eſt à tous les Peuples, & dans cet inſtant, c'eſt ſur-tout au Peuple Anglais : il nous a prévenus d'une pleine aſſurance de paix ; il nous obſerve ; il attend notre réponſe. Pour peu qu'elle ſoit équivoque, toute la ligue miniſtérielle la ſaiſira ſur-le-champ pour nous faire la guerre. Si, au contraire notre réponſe porte le grand caractère de

franchise & de loyauté, tout prétexte manque. Le Peuple Anglais est convaincu qu'il doit nous estimer, nous regarder comme des confrères de la liberté, & nous soutenir même contre ses propres Ministres, parce qu'ils sont également par-tout les ennemis de toutes les libertés.

Sous tous les aspects, il n'est donc qu'une seule réponse salutaire, digne de l'estime & de la confiance universelle, conséquente aux principes que nous avons établis, & qui répond en même-temps & à jamais, à toutes les astuces diplomatiques.

Cette réponse, c'est le Décret de l'Assemblée Nationale du 22 Mai.

Elle a déclaré que suivant le droit naturel, qui est celui de toutes les Nations entr'elles, l'on ne pouvoit légitimement que se défendre, & que c'étoit un brigandage d'attaquer.

En conséquence, elle a décrété comme article constitutionnel : Que la Nation Françoise n'attaquera jamais aucun Peuple; mais que si quelque Puissance venoit attaquer sur son territoire une Nation qui a déclaré par sa Constitution même qu'elle n'attaquera jamais celui des autres, alors tous les François seroient Soldats, & combattroient pour la défense de la Patrie, avec toute l'énergie de la justice & de la liberté.

C'est ce Décret si juste, si sage, si magnanime, qu'il faut en cet instant, au nom du Peuple François, faire proclamer *solemnellement*, & notifier authentiquement à tous les Peuples. Cet acte éclatant de la parole d'hon-

neur nationale suffit seul pour être le lien de confraternité civile entre tous les hommes, & en même temps, il devient aussitôt l'égide sacrée de la Constitution, de la liberté, de la paix & de la gloire de la France.

C'est ainsi que, sans aucune politique obscure, qui ne convient qu'à la foiblesse ou à la perfidie; sans se faire illusion sur des Traités équivoques & mensongers, qui servent sans cesse de prétexte à susciter des guerres injustes & désastreuses, au gré de tous les complots ministériels, ce n'est qu'ainsi, Messieurs, que nous pourrons être constamment assurés de conserver la paix au-dedans, la considération au-dehors, & de fermer à jamais la porte à toutes les intrigues perverses.

Que devint la multitude innombrable des esclaves de Xerxès devant un petit nombre d'hommes libres? L'Europe entière n'est pas en état d'attaquer dans ses foyers la France libre, ne faisant qu'un Peuple de Frères sous une Royauté Paternelle, & tendante une main amicale & pacifique à tous les hommes. Si quelques Despotes, au mépris des Loix sacrées de la justice éternelle, osoient, comme des brigands, venir nous attaquer chez nous, ils n'y gagneroient plus, dans ce moment de lumieres, que de voir aussitôt leurs esclaves s'affranchir, & se réunir à la Liberté.

242